

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024

Pensez
écouter

ID : 031-243100906-20240402-20240402004-DE



DEPARTEMENT DE

SIVOM DE LA BURE
2 place de la Patte d'Oie
31370 RIEUMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOM DE LA BURE**

Nombre de délégués en exercice : 27

Présents : 16

Absents : 11

Procurations : 0

Votants : 16

Date de la convocation : 22 mars 2024

SEANCE DU 2 AVRIL 2024

N° 2024-04-02-004

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à 20 h 30, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle informatique de l'école élémentaire de Rieumes, sous la présidence de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE, Présidente.

Étaient Présents : Alain FOURIGNAN, Jean-Claude PAVE, William LARRIEU, Serge BONNEMAISON, Gilbert PAGAN, Joël LARRIEU, Thomas LUDOVIC, Corinne PAYSSERAND, Jennifer COURTOIS-PERISSE, Thierry CHANTRAN, Rémi MANGIN, Louise GASTON, Michel BALLONGUE, Didier GENEAU, Martine LABARRERE, Christophe GIRAUD.

Étaient absents/excusés : Isabelle AVERLANT, Cédric GALEY, Marc HAVRANEX, Eric CASTILLON, Marie-Pierre JULIEN, Patricia TOUROLLE, Olivier LEDUC, Martine LEZAT, Stéphanie BILLIET, Pascal ORAZIO, Amandine ROUQUETTE.

A été désigné secrétaire de séance : Rémi MANGIN

Assistante de séance : Isabelle MONTEMBAULT

**OBJET :
PARTICIPATIONS DES COMMUNES 2024**

Madame la Présidente rappelle, que conformément à l'article 14 des statuts du SIVOM de la Bure, il est nécessaire de revoir chaque année la contribution financière des communes puisque son calcul est fondé sur le montant total des dépenses qui est ensuite réparti entre les communes sous forme de participations calculées proportionnellement à leur richesse fiscale d'une part et proportionnellement au nombre d'enfants scolarisés par commune d'autre part.

Ainsi, Madame la Présidente présente le mode de calcul des participations communales 2024. Elle rappelle que, suite à l'élaboration en 2023 d'une analyse financière et prospective réalisée par l'ATD et la réalisation d'un Plan Pluriannuel d'Investissement afin de prévoir le financement des travaux de réhabilitation et de rénovation de l'école élémentaire, il était nécessaire de prévoir une augmentation de la participation communale de 4.5 % sur la période 2023-2026.

Madame la Présidente présente donc le tableau final intégrant les 4,5% d'augmentation :

Communes	Nombre d'élèves	Participation statutaire	Augmentation de 4.5%
BEAUFORT	33	57 507.04 €	60 094.86 €
FORGUES	15	30 892.02 €	32 282.16 €
LAHAGE	6	15 000.00 €	15 675.00 €
LE PIN-MURELET	10	22 017.58 €	23 008.37 €
MONES	3	7 500.00 €	7 837.50 €
MONTASTRUC-SAVES	3	7 549.72 €	7 889.46 €
MONTGRAS	7	13 376.34 €	13 978.27 €
PLAGNOLE	29	50 117.08 €	52 372.35 €
RIEUMES	287	570 872.15 €	596 561.39 €
SAJAS	10	17 370.69 €	18 152.37 €
SAVERES	21	34 591.92 €	36 148.56 €
	424	826 794.53 €	864 000.28 €

Acte certifié exécutoire, qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa réception par la Sous-Préfecture de MURET

Puis, elle demande aux membres du Comité Syndical de se prononcer.

Le Comité Syndical, après avoir ouï et délibéré à l'unanimité :

- **Arrête** les participations communales 2024 comme suit :

Communes	Nombre d'élèves	Participation communale 2024
BEAUFORT	33	60 094.86 €
FORGUES	15	32 282.16 €
LAHAGE	6	15 675.00 €
LE PIN-MURELET	10	23 008.37 €
MONES	3	7 837.50 €
MONTASTRUC-SAVES	3	7 889.46 €
MONTGRAS	7	13 978.27 €
PLAGNOLE	29	52 372.35 €
RIEUMES	287	596 561.39 €
SAJAS	10	18 152.37 €
SAVERES	21	36 148.56 €
	424	864 000.28 €

- **Mandate** Madame la Présidente pour régler toutes les démarches administratives, financières et réglementaires liées à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, le 2 avril 2024
Au registre suivent les signatures



Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ
Présidente

Pour copie certifiée conforme et exécutoire par Mme Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ, Présidente du SIVOM de la Bure, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le et de sa publication le 05/04/2024